

**LA DUALITÉ DE L'APPRENTISSAGE: L'AUTO-
APPRENTISSAGE ET L'AUTORÉGULATION DANS
L'ACQUISITION DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
(FLE)**

SOLCAN Angela, dr., conf. univ.

Rezumat

Prezentul articol tratează problema învățământului autoreglat al limbii franceze ca limbă străină în cadrul predării – învățării în mediul școlar din Republica Moldova.

În cadrul societății actuale caracterizată de schimbări permanente formarea unor persoane autonome și capabile de a învăța independent după încheierea studiilor pe tot parcursul vieții reprezintă o finalitate importantă a educației.

Dezvoltând cadrul conceptual al autonomiei în învățământ, noi am identificat asemănările și deosebirile dintre noțiunile «l'autorégulation, auto-apprentissage, autonomie totale, sem-autonomie, auto-apprentissage institutionnalis  et autodidaxie.

Învățarea autonomă a limbii franceze, limbă străină se manifestă schimbând rolurile actorilor principali ai învățământului: elevul devine subiect al învățării, iar profesorul preia rolul de formator, consilier, rolul de a furniza materialul și rolul de însoțitor. Astfel, la elevi apare motivația internă, mai solidă legată de plăcerea de a învăța, de curiozitate, de creație.

Les termes «autonomie», «auto-direction», «auto-apprentissage» apparaissent au cours des années 70 qui marquent une rupture dans l'histoire de la didactique des langues. Quel est leur sens et quel est l'avis des scientifiques sur leur complexité?

Les courants d'autoformation se sont développés en France dans un contexte militant de revendication de l'éducation permanente, révélé dans les travaux du GRAF⁵.

Comme beaucoup de courants de recherches en éducation, la théorie de l'apprentissage autodirigé prend sa source dans la pensée

⁵ Groupe de recherche en autoformation

de Dewey. Au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, cette théorie prit progressivement de l'ampleur dans le domaine de la formation des adultes à partir des travaux fondateurs de Rogers (1969), de Tough (1971) et de Knowles (1975). Ce dernier définit l'apprentissage autodirigé comme « un processus dans lequel les individus prennent l'initiative, avec ou sans l'aide d'autrui, de déterminer leurs besoins de formation, de recenser les ressources humaines et matérielles nécessaires à la formation, de sélectionner et de mettre en œuvre les stratégies de formation adéquates, d'évaluer les résultats de leur formation » [apud 1, p. 343-344]

Whitman (1990) suggère que **l'autorégulation** implique un système complexe de réponses permettant aux personnes d'examiner leurs environnements et leurs répertoires de réponses, afin qu'elles puissent:

- prendre des décisions quant à la manière d'agir dans ces environnements;
- évaluer l'adéquation de leurs actions;
- réviser leurs planifications, si nécessaire.

L'autorégulation permet aux personnes de s'adapter aux changements, et implique celles-ci dans des mouvements continuels entre les états désirés et les états actuels. C'est l'écart entre ce que l'on a et ce que l'on veut, qui fournit l'aiguillon à l'autorégulation pour résoudre des problèmes et gérer les actions subséquentes.

Tout organisme vivant s'autorégule à des degrés divers et à des degrés de succès variés. Toutefois, l'auto-apprentissage en formation continue ne peut échapper à un certain degré d'ambiguïté.

En didactique des langues, l'apprenant devient autonome quand il est capable d'affronter avec succès toutes les situations de communication qui impliquent la connaissance de la langue cible, c'est-à-dire celle qu'il a étudiée à l'école, à l'institut ou à l'université. Sa connaissance peut être partielle, lacunaire. Il est alors **semi-autonome**. Il y a donc des degrés dans l'autonomie. Celle-ci s'acquiert lentement, au fil des progrès, et il est illusoire de parler

véritablement d'autonomie au niveau élémentaire de l'apprentissage [2, p. 20].

De toute façon, il faut différencier un **apprentissage individualisé** dans lequel le sujet parvient à des objectifs communs, imposés, même si on lui donne les moyens d'effectuer un parcours à son rythme, de l'auto-direction dans laquelle il fixe seul ou avec un conseiller ses propres objectifs et ses stratégies. Une véritable démarcation doit être opérée entre des autoformations orientées sur des contenus (manuel d'auto-apprentissage classique, cours à la télévision ou à la radio, cours en ligne) et des autoformations centrées sur l'apprenant et visant l'autonomie (sélection de son matériel en fonction de ses objectifs) [3, p. 17].

Un travail „individualisé" peut être prescrit par l'enseignant, sans choix de l'apprenant sur les contenus, sans initiative de sa part à ce niveau: formation à distance avec programme „imposé", travail individuel en centre de ressources avec engagement de suivre un parcours défini par un formateur.

L'auto-apprentissage institutionnel désigne des modalités d'apprentissage dans lesquelles l'apprenant est conduit à prendre les responsabilités de son apprentissage dans un cadre institutionnel donné. L'institution met alors en place un dispositif qui, dans la perspective qui est la nôtre, a pour visée l'autonomisation de l'apprenant.

L'autodidaxie en revanche désigne la démarche des personnes qui apprennent en dehors de toute référence institutionnelle ; souvent vécu comme une compensation par des personnes exclues du système éducatif.

En ce qui concerne l'apprentissage des langues, l'autonomie désigne une capacité à apprendre, comme on peut le retrouver chez Henri Holec:

«C'est aussi savoir s'y prendre pour définir CE QUE l'on va apprendre en fonction de ses besoins et/ou de l'acquisition déjà réalisée, COMMENT l'on va apprendre

(choix des documents et des supports et modes d'emploi de ces supports) et COMMENT EVALUER les résultats atteints ainsi que la pertinence des décisions prises en ce qui concerne le Quoi et le Comment» [5, p. 8].

Le centre d'auto-apprentissage (CAA), en le différenciant du centre de ressources, est au service de finalités différentes : information, documentation, apprentissage [3, p. 69].

Pour apprendre en auto direction il faut être capable de prendre des décisions selon des critères pertinents et cohérents et cela fait appel à une compétence spécifique qui constitue la première condition pour qu'un apprenant apprenne dans un système en auto direction. Cependant, les apprenants n'ont pas toujours cette compétence, ils ne sont en général pas préparés et ont tendance à reproduire les conditions d'un enseignement traditionnel hétéro dirigé qui leur sont familières. Il est donc nécessaire de les former à prendre en charge leur apprentissage en leur proposant une structure d'apprentissage en auto direction. Comme nous le rappelle Henri Holec, *«les apprenants doivent tout d'abord passer par un processus de déconditionnement qui consiste à se débarrasser des représentations erronées qu'ils ont sur l'apprentissage des langues, pour ensuite passer par un processus d'acquisition , servant à reconstruire peu à peu les savoirs et savoir-faire nécessaires pour prendre en charge leur apprentissage»* [4, p. 23].

Le terme «**autonomie**» employé par les enseignants français désigne ce que les experts européens entendent par «**semi-autonomie**», c'est-à-dire des apprentissages qui se font dans le Cadre Institutionnel (c'est l'enseignement classique français avec ses structures, ses programmes et ses normes) en présence de l'enseignant, et qui visent progressivement à donner des marges d'initiative aux apprenants dans les prises de décision en jeu lors de la réalisation d'un travail. Tout d'abord, nous poserons un certain nombre de distinctions conceptuelles, notamment entre autonomie générale, autonomie d'apprentissage et autonomie langagière, en

montrant que les définitions les plus courantes de l'autonomie s'appliquent en particulier aux apprenants adultes et conviennent peu à un public de jeunes apprenants d'une langue seconde ou étrangère, c'est-à-dire le français langue étrangère ou langue seconde. En deuxième lieu, nous nous interrogerons brièvement sur le sens des relations entre apprentissage et autonomie en montrant que, à notre avis, le développement de l'autonomie langagière passe par le développement de l'autonomie d'apprentissage et conduit à l'autonomie générale.

La liste des références bibliographiques

1. Jezegou, Annie, *Apprentissage autodirigé et formation à distance*. Revue Distances et savoirs 2008/3, vol.6, Affiliation Revue co-éditée avec le Centre National d'Enseignement à Distance CNEP, Editeur Lavoisier, pages 343 – 364. Consulté le 09.11.2015.URL <http://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2008-3-page-343.htm>
2. Robert, Jean-Pierre, *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, 2^e édition revue augmentée, prise en compte détaillée du Cadre européen commun de références pour les langues, Ophrys, Paris, 2008.
3. Barbot, Marie-José, *Les auto-apprentissages*, CLE International, Paris, 2001.
4. Holec, Henri, *Autonomie et apprentissage des langues*, Didier Hatier, Paris, 1998.
5. Holec, Henri, *Autonomy and Foreign Language Learning*, Pergamon, Oxford, 1988.